



Autorisation de conduite - Transpalettes électriques motorisés

Cette formation apportera les connaissances théoriques et pratiques sur la conduite en toute sécurité des transpalettes électriques motorisés à conducteur accompagnant conformément à la recommandation R366.



Informations générales

Durée : 4,00 heures

Profils des stagiaires : Tous les salariés utilisant ou pouvant utiliser un transpalette électrique

Nombre de participants par session : 4 maximum

Pré-requis : Être équipé de chaussures de sécurité. L'entreprise doit mettre à disposition les engins correspondant à la formation et à jour de leur vérification générale périodique. La réserve/platforme où se réalise la formation doit être accessible pour manœuvrer



Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de : Conduire et d'utiliser en sécurité un transpalette électrique à conducteur accompagnant pour lesquels il sera habilité par l'employeur ; Examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau ; Communiquer les anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions ; Connaître la réglementation sur la conduite de transpalette électrique.



Contenu de la formation & Aptitudes développées

La réglementation relative à la conduite d'engin :

- Connaître la réglementation et la classification des chariots ;
- Reconnaître les différents chariots et leurs équipements ;
- Connaître les règles de sécurité ;
- Les risques liés à l'utilisation des transpalettes pour soi-même et en lien avec la coactivité ;
- Identifier Le rôle et les responsabilités du cariste.

L'utilisation des transpalettes électriques :

- Savoir mettre en adéquation le chariot avec la nature du travail ; Training : Savoir identifier la charge maximum du transpalette ;
- Circuler et manœuvrer dans le respect des règles de sécurité et de coactivité ; Training : Exercices pratiques de conduite d'un Transpalette ;
- Chargement et déchargement de charges au sol et depuis un quai de chargement (chargement et déchargement d'un camion, la prise et la dépose de charges diverses) ; Training : Exercices pratiques de manutention.

L'entretien et le traitement des anomalies :

- Connaître les vérifications journalières (prise de poste), hebdomadaire et semestrielles à réaliser ;

K FORMATION 190 rue Topaze 13 510 EGUILLES – Numéro SIRET : 982 449 399 00020 – RCS Aix en Pce – SAS Capital 1 000 € -

Déclaration d'activité n° : 93132189113 (enregistré auprès du préfet de la région Provence Alpes Côte d'azur) — Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état –

Contact@kformations.com – Tel : 04 65 84 80 19 V5 10/08/2025



- Réaliser les différents points de contrôles (fourches, chaînes, roues, freins) et les niveaux (huile, hydraulique) ;
- Comprendre la composition, le rôle et la mise en charge des batteries ;
- Rédiger un compte rendu d'anomalie en fin de poste.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la logistique et de la manutention. Leurs expériences professionnelles (Responsable sécurité, responsable logistique, Agent de manutention,...) et leurs diplômes/formations (différents types de CACES) font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de mises en situations réelles de travail. Le responsable pédagogique de l'organisme de formation s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contacté à tout moment par le client, stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

Accessibilité

L'organisme de formation s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques & techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur ;
- Pour les formations en intra : utilisation du transpalette motorisé mis à disposition par l'entreprise, du matériel de sécurité (EPI), et des locaux notamment de la réserve pour réaliser les mises en situation ;
- Un support de formation dématérialisé est remis au stagiaire en fin de formation ;
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Suivi & évaluation des résultats

- Une feuille de présence émarginée par les stagiaires et le formateur ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation pratique sur le transpalette motorisé ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;
- Une certification de réalisation sera adressée aux participants en fin de formation.

Délai d'accès

Le délai d'inscription à la formation est au minimum de **2 semaines** avant la date de réalisation.



Modalités d'évaluation & Indicateurs qualité

La formation est sanctionnée par : Remise d'un Certificat de réalisation au stagiaire. Un avis formateur sera transmis à l'employeur, lui permettant de délivrer ou non une autorisation de conduite à son salarié. Remise à l'employeur d'un exemple d'autorisation de conduite vierge.

Modalités d'évaluation : Exercices exercices de conduite et QCM sur les connaissances théoriques acquises en début et fin de formation. Le formateur émettra un avis sur l'aptitude du stagiaire à conduire à la suite de ces évaluations.

Indicateurs Qualité : Note de la formation : / 10